

# **ALORS QUE NOUS TRAVERSONS UNE CRISE SANITAIRE, LE COLLECTIF 59 SAINT JUST TIRE LE SIGNAL D'ALARME : LES MINEURS ISOLÉS SONT EN DANGER, NOUS DEMANDONS PROTECTION ET MISE À L'ABRI IMMÉDIATE.**

Aujourd'hui à Marseille et encore plus depuis la crise sanitaire, des dizaines de mineurs non accompagnés ne bénéficient, comme le prévoit la loi, ni d'hébergement, ni d'accompagnement éducatif, ni de suivi santé. **Ils ne sont toujours pas pris en charge par le Conseil Départemental, dans le cadre d'une mise à l'abri ou lorsque le jeune a été reconnu mineur par l'autorité judiciaire qui a ordonné un placement, dans une structure d'hébergement type foyer ou appartement :**

- Le service MNA de l'ADDAP 13 qui a pour mission le premier accueil, l'enregistrement des jeunes quand ils arrivent à Marseille et la mise à l'abri, a fermé dès le début de la crise. Seuls quelques éducateurs assurent, comme ils peuvent, une présence ponctuelle auprès des adolescents qui sont hébergés dans les hôtels.
- Alors que les services du département avaient annoncé l'ouverture de 500 places depuis plusieurs mois, maintenant, ils sont dans une inertie totale. Il ne se passe plus rien et aucune information précise ne nous est transmise à ce sujet.

**Encore une fois, ce sont les collectifs et ONG qui se substituent aux manquements des institutions :**

- Le squat Saint Just abrite en ce moment 80 jeunes, qui attendent une mise à l'abri via le service MNA de l'ADDAP 13 ou bien une place en hébergement suite à la décision du Juge des enfants.
- Médecins sans frontières, depuis le début du mois de janvier, alertés par la situation catastrophique en terme de prise en charge des MNA à Marseille ont décidé d'ouvrir trois sites en urgence (en centre ville et à la Pointe rouge) afin de permettre à une soixantaine de jeunes d'éviter d'être à la rue.
- Des familles hébergeurs-ses solidaires accueillent également des adolescents à leur domicile.
- On ne compte pas les jeunes qui dorment à la rue, à la gare Saint Charles, dans d'autres squats et/ou qui sont pris dans des réseaux.

À Saint Just, les jeunes sont regroupés jusqu'à huit par chambre. Ils n'ont pas accès ni à une machine à laver, ni aux produits d'hygiène de première nécessité. En l'absence de point d'eau dans leur chambre, ils doivent partager douches et toilettes avec les autres habitant.e.s. On est loin du respect des mesures barrières et des consignes demandées pour éviter la propagation du COVID19.

De plus, les mesures de confinement mettent les enfants et les adolescents en grande difficulté pour poursuivre leur scolarité, puisqu'ils n'ont pas internet pour recevoir les cours et envoyer leurs devoirs.

Depuis le début de la crise sanitaire, à part des solidaires, des bénévoles et des donateur.rices, nous n'avons reçu **AUCUN SOUTIEN DES AUTORITÉS. RIEN.** Pas de proposition d'aide matérielle en terme d'hygiène pas exemple (savon, gel, gants, masques) mais surtout, **AUCUN DE CES ADOLESCENTS N'A EU DE SOLUTION D'HÉBERGEMENT**, alors même que le Secrétaire d'État chargé de la Protection de l'Enfance affirmait la semaine dernière dans un tweet « *chaque mineur pris en charge par l'aide sociale à l'enfance et atteignant 18 ans continuera de l'être. Évalué mineur ou majeur, chaque jeune qui le demande sera mis à l'abri. Les services de l'état et des départements sont mobilisés pour s'en assurer* ».

Nous le répétons encore et encore: **LES SQUATS, LES AUBERGES, NE SONT DES LIEUX POUR DES ENFANTS !** Ils existent car il n'est pas concevable de les laisser dans la rue.

**LES COLLECTIFS, LES ONG, LES HÉBERGEUR.EUSE.S, NE SONT PAS LÀ POUR PALLIER LES CARENCES DU DÉPARTEMENT ET DE L'ÉTAT** pour s'occuper de ces enfants alors qu'une crise sanitaire sans précédent est en train de frapper notre pays.

**NOUS EXIGEONS**, à l'instar du Secrétaire d'État à la Protection de l'Enfance **LA MISE À L'ABRI ET LA PROTECTION IMMÉDIATE DE TOUS LES MINEURS NON ACCOMPAGNÉS DE SAINT JUST.**

Les autorités savent où ils sont, ils ont leurs coordonnées :

**QU'EST-CE QU'ILS ATTENDENT ??????**